

DIRECTION

Paris, le 30 OCT 1917

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M. Laffaire Gerard
 profession de Menuisier
 natif d'Aurillac ~~du~~ Cantal
 demeurant à Aurillac
 allant à Weissemburg-Badep^t (Suisse).
 âgé de 34 ans taille d'un mètre 66 cent^{es}
 cheveux bruns front découvert
 sourcils bruns yeux marrons foncés
 nez rectiligne bouche moyenne
 barbe brune menton rond
 visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Aurillac le 6 Novembre 1917

~~mil huit cent quatre vingt~~

Signature des témoins

Signature du porteur

no 66 du Registre

1917

L. Laffaire Gerard

Cantal à Aurillac

efet,

nd et Capelle Rosalie
 Soldat Laffaire Raymond
 enburg-Bad, Oberland
 de solliciter de votre
 passeport, pour se

favorablement leur
 ent de vouloir bien
 leurs remerciements
 s profond respect.

lie Capelle

de vue national de
 ais donné lieu à remarque
 vembre 1917

de Police

te

Raymond

ar fils

noé

ivrer l

émarche

u le

DIRECTION

Paris, le 30 OCT 1917

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département de *Cantal*

SIGNALEMENT

M^{me} *Laffaire* *Rosalie* née *Capel*
profession de *Charcutière*
native de *Bennek* dep^t du *Lot*
demeurant à *Aurillac*
allant à *Weissemburg* Badep^t d (*Suisse*)
âgée de *51* ans taille d'un mètre *88* cent^{es}
cheveux *grisonnants* front *moyen*
sourcils *châtains* yeux *grès*
nez *rectiligne* bouche *moyenne*
barbe " menton *ronde*
visage *ovale* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à *Aurillac* le *6 Novembre 1917*

~~mil huit cent quatre vingt~~

Signature des témoins

Signature du porteur

N^o *68* du Registre

Oct 1917

Cantal à Aurillac

efet,

nd et Capelle Rosalie

Soldat Laffaire Raymond

senburg - Bad, Oberland

de solliciter de votre

passaport, pour se

favorablement leur

lient de vouloir bien

leurs remerciements

us profond respect,

lie Capelle

nt de vue national de

ois dormi lieu à remarque

vembre 1917

rs de Police

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

République Française

Paris, le 30 OCT 1917

Aurillac le 5 Novembre 1917



A Monsieur le Préfet du Cantal à Aurillac

Monsieur le Préfet,

Les soussignés L'affaire Gérard et Capelle Rosalie épouse L'affaire, père et mère du soldat L'affaire Raymond prisonnier de guerre interné à Weissenburg-Bad, Oberland Bernois (Suisse), ont l'honneur de solliciter de votre bienveillance, la délivrance d'un passeport, pour se rendre auprès de lui.

Espérant que vous accueillerez favorablement leur demande, les soussignés vous prient de vouloir bien agréer Monsieur le Préfet avec leurs remerciements anticipés, l'hommage de leur plus profond respect.

L'affaire Gérard Rosalie Capelle

Tu avec avis favorable. L'attitude au point de vue national de M. L'affaire Gérard et de son épouse n'a jamais donné lieu à remarque

Aurillac le 6 Novembre 1917



Commissaire de Police

[Signature]

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Republique Française

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

Paris, le 30 OCT 1917

SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

N° 302/9192

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

à MONSIEUR LE PREFET du CANTAL.

L'affaire, Gérard et sa femme ^{née Capel,} *Rosalie,*
~~née Capel~~
menuisier - charcutier
père et mère
Aurillac, rue Lacoste, n° 19

re connaître, en date
de demande de
Et Mme. LAFFAIRE Raymond
Lacoste

L'affaire, Raymond
soldat au 89^e D'Infanterie
Weissenburg - Bad (Oberland bernois)
Hôtel des Bains

pour y visiter leur fils.

Carte postale datée du 1^{er}
octobre 1917 et signée du
médecin traitant.

mer que cette demande
fois avant de délivrer l
assurer que la démarche
colonie suisse, a eu le

L'intéressés se trouvant dans une
situation nécessiteuse demandent
une allocation à l'œuvre de
la Colonie Suisse.

de l'Intérieur
Sûreté Générale

Aurillac, le 23 octobre 1917.

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION
DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

N° 302/9192

Republique Française

Paris, le 30 OCT 1917

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

à MONSIEUR LE PREFET du CANTAL.



Vous avez bien voulu me faire connaître, en date
du 23 Octobre 1917 qu'une demande de
passeport avait été formée par Mr. Et Mme. LAFFAIRE Raymond
demeurant à Aurillac 10 rue de Lacoste

à l'effet de se rendre en Suisse pour y visiter leur fils
interné militaire.

J'ai l'honneur de vous informer que cette demande
peut être accueillie toutefois avant de délivrer le
passeport; vous voudrez bien vous assurer que la démarche
faite auprès de l'Oeuvre de la Colonie suisse, a eu le
résultat désiré.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Directeur de la Sûreté Générale

*Avis aux intéressés
le 3 nov.*